

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-65 du 10 Mars 1981

chargeant le Camarade CAPO-CHICHI Tonakpon Gratien, Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire de l'intérim du Camarade GADO Girigissou, Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat, pour compter du 9 mars 1981.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

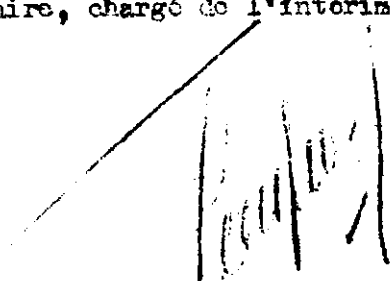
- VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret n° 80-39 du 12 février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret n° 81-62 du 9 mars 1981 chargeant le Camarade Romain VILON GUEZO, Premier Vice-Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République pour compter du 9 mars 1981,

DECRETE :

Article 1er..- Pour compter du 9 mars 1981, le Camarade CAPO-CHICHI Tonakpon Gratien, Ministre de l'Alphabétisation et de la Culture Populaire est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics, de la Construction et de l'Habitat pendant l'absence du Camarade GADO Girigissou.

Article 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 10 Mars 1981
Pour le Président de la République
absent, le Premier Vice-Président du Comité
Permanent de l'Assemblée Nationale Révolution-
naire, chargé de l'intérim,


Romain VILON GUEZO

Ampliations : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGC 4 MACP-MTPCH 6 Autres Minis-
tères 20 SPD 2 BN 2 UNB-FASJEP 4 DPB-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-
ONEPI-Gde Chanc. 3 BCF 1 JORPB 1.-